

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS.

Prix par ligne d'impression, 10 cents.

Avis aux abonnés.

Les abonnemens commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 414.

MERCREDI.

3 AOUT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 1^{er} août.

DE L'IMPORTANCE DES ÉLECTIONS FUTURES.

Le moment approche où le peuple belge doit confier le maintien de ses droits et de sa constitution à des hommes choisis par lui, pour le représenter au palais de la nation. Du succès des élections dépend en grande partie la stabilité de la nouvelle monarchie. Si le peuple, abusé sur ses véritables intérêts, honore de son mandat des hommes qu'on a vus ramper sous tous les pouvoirs, qui protestèrent de leur dévouement à la révolution, tout comme ils appelaient jadis Guillaume, le roi modèle, une ère de calamités s'ouvre devant nous. Le roi, étranger à nos mœurs, à nos habitudes, à nos institutions, jugera de l'esprit national par les discours de quelques personnes toujours prêtes à prodiguer l'encens aux puissans du jour et à trahir leur conscience et leur patrie pour ramasser des faveurs. La volonté générale sera méconnue ou méprisée; l'arbitraire tiendra lieu de justice, et l'avènement du nouveau monarque sera un premier pas vers une nouvelle révolution. Mais que la représentation nationale se compose entièrement de citoyens dévoués à la liberté : que les enfans des barricades, les hommes qui osèrent s'élever contre la tyrannie de Guillaume, alors qu'il était sur le trône, et qui ne cessèrent de signaler les abus des gouvernemens nés des circonstances qui ne causèrent la chute du despote, que ceux de nos compatriotes qui, dans le sein du congrès, n'ont jamais transigé avec leur devoir, et qui ont défendu constamment nos droits et notre indépendance, que ces hommes enfin, dont l'énergie et le patriotisme sont inaccessibles à la crainte comme aux faveurs, soient envoyés aux chambres, que la Belgique puisse, par leur organe, fait connaître ses besoins et ses volontés, et le gouvernement actuel jouira de quelque avenir; la nation réparera ses pertes, le commerce tâchera de se ranimer, l'industrie sera moins languissante, notre constitution ne sera plus un vain morceau de papier, les journées de septembre n'auront pas été entièrement infructueuses, quelques années de paix contribueront à la propagation des lumières; tout ne sera pas perdu.

Que tous les partis s'unissent donc aujourd'hui, que chacun s'empresse de faire à la nécessité le sacrifice de ses vœux les plus chers, travaillons tous à consolider notre nouvel édifice social, et, pour y parvenir, nommons des députés qui puissent fidèlement représenter le peuple, des hommes qui veulent avant tout la gloire et le bonheur de leur pays.

Demander d'autres garanties de notre liberté, désirer encore des institutions plus populaires, c'est vouloir l'impossible, c'est appeler le désordre et l'anarchie. Notre époque est essentiellement une époque de transaction; l'esprit humain, trop faible pour prendre une détermination vigoureuse, s'arrête et croupit dans une espèce de *juste-milieu*. La peur des extrêmes le fait tomber dans l'indécision; il n'ose s'éloigner de Charybde de peur de rencontrer Sylla; tout est faiblesse, tout est torpeur; la glace d'une prudence usée a succédé au feu de la liberté.

Partout on voit les marques de ce système bâtard; en philosophie un ecclésiastique timide hésite entre la foi du catholicisme et les principes des sensations; en littérature on s'écarte des règles de l'école de Racine et de Rousseau, sans cependant embrasser le romantisme, de même qu'en politique on cherche un terme moyen entre le gouvernement absolu d'un seul et le règne effectif de la généralité.

Il est naturel à l'homme de donner d'abord dans les extrêmes; il confond souvent la liberté avec la licence, la philosophie avec le débordement de tous les vices; on accuse alors la liberté et la philosophie; on leur attribue des maux qu'elles tendent à prévenir, et l'homme se jette, en les fuyant, dans les voies d'un scepticisme funeste qu'il prend pour de la modération.

C'est ce qui arrive aujourd'hui. Avant la révolution de 93, l'ignorance et l'absolutisme abrutissaient les peuples; enfin, ils s'éveillèrent au cri de liberté; mais, incapables encore de la concevoir, ils crurent la trouver dans l'oppression et le meurtre. De là viennent les craintes de tant de personnes aux yeux desquelles la souveraineté du peuple est le régime de la terreur, 93 et les échafauds.

Tant que l'enthousiasme de septembre ne fut point étouffé dans les cœurs, on pouvait espérer que les grands événemens qui venaient de se succéder en Europe avaient suffisamment éclairé les masses, pour lui faire comprendre leurs véritables intérêts. A présent, tout a changé autour de nous. Les peuples, tourmentés depuis un an par les tempêtes révolutionnaires, cherchent le calme et le repos. Prétendre leur donner une impulsion nouvelle, serait le comble de la sottise: il ne reste plus qu'à se résigner.

Un jour viendra peut-être où de nouveaux combats assureront le triomphe des doctrines populaires. Alors les hommes du mouvement

L'emporteront sur les partisans du *juste-milieu*, de même que ceux-ci occupent aujourd'hui la place des hommes de la *résistance*. Mais, pour cela, il faut que la génération naissante puisse prendre une part active aux affaires politiques, il faut que l'expérience ait mûri les peuples; en un mot, il faut le temps.

Maintenant, c'est apprêter au nouveau gouvernement toute la force de l'opinion, que doivent se borner le vœux de tous les citoyens qui ne veulent pas que leur patrie soit le théâtre des dissensions et des guerres civiles. Tâcher de l'éclairer dans sa marche, l'avertir des erreurs qu'il pourrait commettre, porter à sa connaissance les désirs et les besoins de la nation, tel doit être le but de tout bon patriote, tel sera le nôtre. Mais les avertissemens de quelques particuliers, des réclamations individuelles resteraient sans effet, si le peuple, fidèlement représenté par les députés, ne surveillait constamment la marche du ministère et ne voulait, d'un commun accord, la franche et entière exécution de sa loi fondamentale. Le résultat des élections est donc de la plus haute importance. Il décidera peut-être du sort de la nouvelle monarchie. Belges, vous connaissez les hommes; jugez-les d'après leurs actes, et choisissez. E. D. (Courrier de l'Escaut.)

DE L'ARTICLE 2 DU DÉCRET SUR LA PRESSE.

D'après cet article, quiconque aura *méchamment* et publiquement attaqué la force obligatoire des lois, sera puni d'un emprisonnement de 8 mois à 3 ans. Cette disposition, peut-être bonne et nécessaire quant au fond, est très-vicieuse en ce qui concerne la forme. Car à qui appartiendra le droit de décider si l'on a attaqué *méchamment*? Au juge; or, il ne faut rien laisser, en matière pénale, à l'arbitraire du juge. L'interprétation des lois est réservée au législateur, et personne ne peut décider, si l'accusé a agi *méchamment*. Les intentions ne sont pas du domaine de la juridiction; on ne doit condamner que des faits. La situation morale de l'accusé, au moment où il a commis le délit, ne peut servir qu'à faire valoir en sa faveur des circonstances atténuantes. D'ailleurs il serait facile de dire que l'accusé a agi *méchamment*, puisqu'on ne peut attaquer la force obligatoire d'une loi, sans s'exposer à faire naître au sujet de cette loi, la *dé fiance* et la *désunion*, cas prévu par l'arrêté de 1815. Mais quelle est la signification précise de ces mots: *attaquer la force obligatoire*? Emettre une opinion, avancer qu'une loi paraît inconstitutionnelle, est-ce en attaquer la force obligatoire? D'après la rédaction de l'article, on serait tenté de soutenir l'affirmative; mais alors où est la liberté de la presse et à plus forte raison, d'opinions, proclamée par notre constitution? Et supposant qu'une loi fut réellement inconstitutionnelle, de quel droit voudrait-on infliger une peine à celui qui en ferait la remarque? qui aurait attaqué la force obligatoire de la loi, ou de celui qui l'aurait violée, ou de celui qui en réclamerait la franche et entière exécution? (Idem.)

VOYAGE DU ROI.

On écrit de Tirlemont :

La réception de S. M. le roi Léopold I^{er} a été la plus brillante qui ait jamais été faite à un monarque quelconque à Tirlemont.

Depuis la porte de Louvain jusqu'à la porte de Saint-Trond, étendue d'une demi-lieue, toutes les rues étaient élégamment ornées de fleurs, de guirlandes de verdure et de draperies suspendues à une double haie de sapins, plantés d'une extrémité de la ville à l'autre: mille autres ornemens et plusieurs arcs-de-triomphe, élevés de distance à distance dans toutes les rues du passage, avec des inscriptions analogues à la solennité de l'avènement du roi au trône de la Belgique, par le vœu du peuple, et rappelant la glorieuse part que Tirlemont a prise au succès de la cause nationale, dans les journées des 23 et 28 septembre 1830, présentaient un coup-d'œil majestueux; la maison de ville surtout offrait un aspect très-élégant de décorations artistement faites. C'est au milieu de ces démonstrations de joie et d'allégresse publique, que S. M., accompagnée d'une garde d'honneur à cheval, qui était allée à sa rencontre jusqu'à Cumptich, fit son entrée à Tirlemont le 30 juillet 1831, vers six heures du soir, après avoir été complimentée, à la porte de Louvain, par le bourgmestre, qui, en tête de la régence, lui offrit les clefs de la ville. Cent et un coups de canon ont annoncé le passage de S. M. La garde civique de la ville, musique en tête, les différens corps d'officiers des gardes civiques des deux cantons de Tirlemont, de Léau et de Glabbeek, réunis en ville, précédèrent. La foule de monde, accourue de toutes les communes environnantes, avec la population de la ville, était tellement compacte sur toute la traverse, que la voiture du roi ne pouvait avancer que très-lentement. Des cris de *vive le roi! vive Léopold!* ne cessèrent de se faire entendre jusqu'au moment où S. M. descendait à l'hôtel de ville, où des rafraichissemens lui ont été offerts. La régence, les diverses administrations subalternes, le clergé, les officiers des différens corps de gardes civiques ci-dessus mentionnés, furent admis à l'audience

de S. M., qui, après avoir témoigné au bourgmestre sa satisfaction de cette brillante réception, se remit en voiture pour continuer son voyage vers Saint-Trond; au milieu des acclamations de joie d'une population tout émue d'enthousiasme et de dévouement pour l'élu du peuple.

A l'occasion de cette fête solennelle, et du *Te Deum* qui sera chanté demain, dimanche, il y aura le soir illumination générale dans toute la ville et feu d'artifice.

Hasselt, 31 juillet.

S. M. est arrivée hier soir à Hasselt, à onze heures du soir; sa réception a été aussi brillante qu'on pouvait s'y attendre. Hasselt avait tout fait pour égaliser, au moins, les autres villes dans sa manière de recevoir; une brillante illumination, une population immense se concentraient sur la route que Léopold devait parcourir. Le général Daine, qui était allé à sa rencontre, accompagné d'un brillant état-major, est allé le recevoir hors de la ville. S. M. est descendue chez le gouverneur, un grand dîner lui a été offert, auquel les autorités ont assisté. Ce matin, à huit heures, le roi s'est mis en route pour aller passer en revue l'armée de la Meuse; les généraux Daine, d'Hoogvorst, d'Hane de Steenhuize, Chasteler l'accompagnaient. Toutes les personnes qui avaient pu trouver des chevaux suivaient aussi S. M., et cette suite était très-nombreuse: beaucoup de monde avait eu le courage de la suivre à pied, curieux de voir une revue qui promettait d'être magnifique.

S. M. a parcouru la grande route jusqu'à Zonhoven et a fait un petit trajet dans la Bruyère, en calèche découverte attelée de six chevaux. A son entrée dans cette bruyère, des pièces d'artillerie placées sur une colline qui dominait le camp, ont tiré 21 coups de canon. Les chevaux de selle de S. M. étaient prêts; elle a monté à cheval pour faire le reste du trajet jusqu'au lieu où les troupes campaient. Le général Daine, commandant de l'armée de la Meuse, est venu à sa rencontre au galop; S. M. a commencé par inspecter les troupes qui étaient au nombre de 14,700 hommes, et étaient placées sur trois lignes, séparées entre elles de trois pieds; elles s'étendaient à perte de vue; c'était magnifique de voir ces soldats en pantalon blanc si proprement mis, la physionomie gaie et guerrière à la fois; le roi a parcouru le front de la ligne. Trois batteries d'artillerie se trouvaient au bout, parfaitement montées, et suivies des caissons, d'une partie du régiment de chasseurs à cheval d'Hane, des cuirassiers et du premier régiment des chasseurs jaunes à cheval. Une compagnie de cavalerie peu connue, les guides de la Meuse, connus sous le nom de *cosaques de la Meuse*, se faisaient remarquer par leur allure franche et décidée. Elle ne se compose pour le moment que de 70 cavaliers, tous vieux *grogrards* bien expérimentés, montés d'excellents chevaux; ils ont servi d'escorte à S. M. Leur nombre augmente chaque jour.

Après que S. M. eut parcouru les troupes, elles ont défilé devant elle en colonne serrée, et après avoir fait de légères manœuvres, elles se sont rangées en ligne. Le roi a ensuite passé la revue des officiers; il a adressé la parole à beaucoup d'entre eux, et s'est informé de tous les détails possibles; il a pu se convaincre de l'excellent esprit qui anime ces messieurs. Tous ont paru satisfaits de l'aménité de S. M. et des connaissances qu'elle montrait dans l'art militaire. Lorsque la revue a été finie, les troupes ont une dernière fois défilé devant S. M.; des hurras ont été poussés malgré les ordres qui avaient été donnés de ne dire mot aussi long-temps qu'on serait sous les armes; il a été impossible de ne pas crier vive le roi, et lorsque nous étions en route pour revenir à Hasselt, nous entendions encore de loin des cris de joie et de contentement.

Le roi, au lieu de coucher à Tongres, comme l'itinéraire le portait, est demeuré à Hasselt. Demain, de bonne heure, il part, et fera son entrée à Liège vers deux heures après-midi.

— Le ministre de la justice vient de réformer le personnel de son ministère: sur dix-sept employés, dix ont été démissionnés. (*Cour.*)

— Plusieurs journaux se sont plaints des retards qu'éprouve l'instruction des affaires politiques. Le ministre de la justice a pris des renseignements sur la procédure criminelle suivie à charge du général Lehardy de Beaulieu et autres. Il lui a été répondu que la procédure n'était pas encore complète, et qu'aussitôt qu'elle serait achevée, l'affaire serait soumise à la chambre du conseil. (*Moniteur.*)

— Une lettre particulière de Londres annonce que M. Adair, nommé par le roi d'Angleterre pour complimenter notre roi sur son avènement au trône, sera accompagné par M. Hamilton, comme premier secrétaire de lord William Russel, fils du duc de Bedford, et de M. H. Fox, fils de lord Holland.

Notre envoyé extraordinaire, l'honorable S. van de Weyer, a été reçu à Douvres avec tous les honneurs, tant civils que militaires: une salve d'artillerie a été tirée à son débarquement.

NAMUR, 2 août.

Nous avons annoncé hier à nos lecteurs, d'après les journaux français, une victoire remportée par les Polonais sur le corps russe qui a passé la Vistule. La nouvelle de ce succès qu'on assurait d'une grande importance, provient d'une source qui ne lui donne guère d'authenticité. Il paraît maintenant qu'au lieu d'un bulletin adressé au comité polonais à Paris, ce n'est plus qu'une correspondance entre le ministre de la guerre et un colonel de Metz, qui doit avoir vu ce succès dans une lettre datée de Francfort. C'est de la même manière que nous avons appris le bombardement de Varsovie et l'entrée des Russes dans cette capitale; c'est de la même manière que nous avons été bercés plusieurs fois de bruits de défaites et de victoires qui ne se réalisaient jamais. Si cette nouvelle victoire n'est pas entièrement

fondée, comme tout porte malheureusement à le croire, il est possible que l'on ait voulu faire allusion aux légers succès obtenus par le général Chranowski sur le corps russe de Rudiger. Rien ne doit exciter plus de défiance que ces lettres particulières qui nous arrivent des villes de commerce, et ne sont, pour la plupart, que des contes fabriqués dans l'intérêt de quelques spéculateurs. Les journaux français ajoutent assez facilement foi à des nouvelles de cette espèce, et nous ferons remarquer à nos abonnés que notre position géographique, et les correspondances de notre pays avec l'Allemagne, mettent les journaux belges à même de tenir leurs lecteurs au courant de ce qui se passe en Pologne, avant leurs confrères de Paris. Quoiqu'il en soit, cette nouvelle, fut-elle fautive, aura toujours été cause de l'enthousiasme extraordinaire manifesté lors de la revue passée par le roi. Il aura su prouver à Louis-Philippe que les *sympathies nationales* pour ce peuple magnanime sont un peu plus vives que les phrases désolées d'un discours royal. M. Pozzo-di-Borgo, l'ambassadeur du puissant autocrate, en a tressailli. Le cri de *vivent les Polonais!* et cet autre *les Russes sont enfoncés*, sont venus plusieurs fois châtouiller désagréablement son tympan diplomatique; aussi, pour éviter à l'enthousiasme populaire un motif d'explosion, a-t-il cru prudemment devoir illuminer la façade de son hôtel, où M. le président du conseil s'est rendu, dit-on, le lendemain pour lui faire des excuses sur la liberté grande qu'avait prise la veille la population parisienne. A...

Programme des fêtes qui seront données à l'occasion de l'arrivée du roi dans la ville de Namur.

Le ROI arrivera à Namur jeudi prochain, 4 août.

Les cloches seront sonnées le mercredi, 3 août, à sept heures du soir, et le jeudi, à huit heures du matin, au moment de l'arrivée du ROI, et à sept heures du soir.

Des salves d'artillerie annonceront l'arrivée de Sa Majesté.

Le conseil communal, accompagné d'un détachement de la garde civique, ira recevoir le ROI à la limite de la commune, faubourg de Jambes, où un arc de triomphe sera élevé.

Le Bourgmestre, au nom de la régence, complimentera S. M.

ORDRE DU CORTÈGE.

Un détachement de la gendarmerie à cheval.

Un détachement de lanciers.

Les voitures de la suite du ROI.

Les voitures du Bourgmestre et des membres du conseil de régence.

Un détachement de la garde d'honneur.

La voiture du ROI, escortée à la droite par le général de la 4^e division et le gouverneur militaire de la province, et à gauche par le colonel de la garde civique et le commandant de la place.

Les états-majors de la garde civique et de l'armée.

Un détachement de la garde d'honneur.

Un détachement de la garde civique.

Un détachement de lanciers.

Le cortège se dirigera par les rues Notre-Dame, Place Saint-Hilaire, du Pont, Place d'Armes, rues de l'Ange, Saint-Jacques, de Bruxelles et du Chenil.

Des détachements de la garde civique et de l'armée stationneront sur le passage du ROI.

La circulation des voitures est interdite depuis onze heures du matin jusqu'après l'arrivée de S. M., dans toutes les rues où passera le cortège.

Immédiatement après l'arrivée de S. M., il y aura jeu des échasses sur la place Saint Aubain.

Le soir, la ville offrira un bal à S. M.

Il y aura bal public sur la place de la Comédie.

Les édifices publics seront illuminés.

L'administration municipale espère que tous les habitants concourront à embellir cette fête en décorant et illuminant les façades de leurs maisons.

Il y aura ce jour-là distribution de pains aux indigens dans toutes les paroisses.

Au départ de S. M., le conseil communal, accompagné d'un détachement de la garde civique, se rendra à la limite de la commune, faubourg de la Sainte-Croix, où un arc de triomphe sera élevé; le bourgmestre y complimentera S. M.

— Une superbe batterie de campagne vient d'entrer dans nos murs, on dit qu'elle sera dirigée sur Bruxelles, et sera ensuite envoyée à l'armée de la Meuse.

— On lit dans le *Politique* :

« Dans l'itinéraire royal ne figure point le Luxembourg. Cette omission nous attriste. On nous écrit d'Arion que la joie la plus vive avait accueilli dans toute la province la nouvelle de l'arrivée en Belgique du prince élu par le congrès national, mais qu'aujourd'hui l'inquiétude s'y est répandue, parce qu'on se figure que, le roi n'entrant point dans le Luxembourg, on ne doit point conclure que l'abandon de ce pays est décidé. »

« Nous croyons que, pour mettre fin à ces sortes d'interprétations, il conviendrait que le monarque allât visiter nos frères des Ardennes, si braves, si loyaux, si dévoués à la révolution. »

Nous nous joignons aux vœux exprimés par notre confrère, et nous pensons que le ministère y fera droit, en engageant le roi à ne pas faire une exception, dans son voyage, pour nos frères du Luxembourg.

— On lit dans le *Journal de Luxembourg* :

Des journaux français et belges ont publié ce qui suit :

« La *Gazette de Liepzig* mande de Berlin, en date du 10 juillet, que le contingent de Waldeck qui, fort de 518 hommes, était entré à Luxembourg, n'étant point au fait du maniement des armes, il

avait été jugé nécessaire de lui donner des instructeurs prussiens. Cette mesure déplut à ces hommes indisciplinés, et d'ailleurs fort mécontents du service rigoureux d'une forteresse; ils se révoltèrent, arborèrent des couleurs étrangères et forcèrent le général Dumoulin d'étouffer l'insurrection par la force des armes. Les révoltés furent chassés de la ville par les troupes prussiennes, jetés dans les casemates de la forteresse, devant lesquelles des canons furent placés, et il leur fut annoncé qu'ils devaient livrer leurs chefs; ce qui paraît avoir eu lieu.»

Voici la vérité : Un mouvement d'indiscipline s'était prononcé dans un des corps de troupes confédérées, par suite des changemens apportés dans le mode de paiement de la solde du soldat. Les plus mutins ont été consignés pendant quelques jours dans leur caserne, et au bout de quelques heures, l'ordre étant parfaitement rétabli, l'on n'en parla plus. Les troupes confédérées font le service de la forteresse, de concert avec les troupes prussiennes. Il règne entre elles le plus parfait accord.

Il n'y a eu ni révolte, ni déploiement de couleurs autres que le drapeau même aux couleurs du pays dont ces troupes sont originaires; ni emploi de force armée, ni expulsion hors la forteresse, ni canons braqués devant les casemates; tout cela est de pure invention. C'est la fable de l'homme qui accouche d'un œuf; au bout de la journée, il y en avait cent.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 30 juillet.

Un journal semi-officiel avoue ce soir que la nouvelle de la grande victoire annoncée hier à la revue de la garde nationale, et qui avait répandu tant d'allégresse sur cette journée, n'est que d'une bien mince importance; elle se réduit à une escarmouche d'avant-poste, exécutée, comme nous l'avions supposé hier, par le général Chrzanowski contre la faible division du général russe Golowin. Les Polonais ont combattu avec leur valeur accoutumée, et quelques centaines de prisonniers ont été le résultat de cette affaire. Rien n'est donc changé dans la situation de la Pologne. Le maréchal Paskévitch se prépare toujours à opérer sur la rive droite, le général Toll sur la rive gauche; le corps russe qui a passé la Vistule s'étend dans le palatinat de Ploch, afin d'assurer la sécurité de l'armée qui se dispose à attaquer Varsovie, et la Prusse continue d'ouvrir ses magasins aux Russes et de mettre à leur disposition ses armes, ses transports. (Temps.)

LE DUC D'ORLÉANS RÉPRIMANDÉ.

Voici un fait dont nous garantissons l'authenticité, et que nous publions avec d'autant plus d'empressement qu'il fait honneur aux sentimens d'un jeune prince sur lequel le pays fonde de grandes espérances. Quelques journaux ont cru que la production des drapeaux d'Ulm, faite à la chambre des pairs par M. de Sémonville, et la réponse toute noble et patriotique du duc d'Orléans, étaient choses concertées d'avance. Loin cependant que cette supposition fût fondée, voici ce qui a eu lieu. Le prince, en arrivant au Luxembourg, une demi-heure avant l'ouverture de la séance, apprit pour la première fois la scène qui allait s'y passer. Son Altesse Royale, apprenant aussi l'allocation qui allait lui être adressée, jugea convenable d'y répondre d'après son cœur et sans aller, en toute hâte, chercher ses inspirations au Palais-Royal ou à la rue Grenelle. Aussi le duc d'Orléans parla-t-il avec chaleur de l'éventualité d'une guerre entreprise dans l'intérêt des sympathies nationales. De là grande rumeur et beaucoup de mécontentement à la cour et au ministère.

Oser parler de gloire et de sympathies nationales. Quel scandale ! Et puis qu'en devait penser M. Pozzo di Borgo ? Le duc d'Orléans fut sévèrement réprimandé. Ce fut pour avoir une explication à ce sujet avec le président du conseil que S. A. R. se rendit, à cheval, du Champ-de-Mars, où elle faisait manœuvrer son régiment, à l'hôtel de M. Casimir Périer. On dit que le jeune prince tint au président du conseil un langage vraiment digne de l'héritier de la couronne, et surtout d'un Français fatigué de toutes les ignominies dont on couvre son pays. (Les Communes.)

— Des ordres très-sévères viennent d'être renouvelés par le ministre de l'intérieur pour faire examiner, avec la plus grande sévérité, tous les passeports visés pour les départemens du midi et de l'ouest; on assure que l'ordre vient d'en être transmis par le télégraphe.

Il paraît que le gouvernement aurait eu l'avis de nouvelles menées ourdies par les carlistes. Quoi qu'il en soit, on est très-sévère maintenant à la préfecture de police avant de délivrer des passeports, non-seulement pour les départemens soupçonnés, mais même pour tous les points de la France.

— On écrit de Rennes qu'on y a parfaitement reconnu, le 27 juillet, le fameux Vidocq.

— M. Lehon, envoyé de Belgique, est arrivé à Paris aujourd'hui. Il paraît que l'objet de sa mission est encore le mariage qu'on veut conclure entre le prince Léopold et une des filles de Louis-Philippe. On ajoute que la France, si ce mariage avait lieu, ne réclamerait plus qu'on rasât les places fortes de la Belgique.

— On assure comme positif que le comte Lebau et le général Clausel sont nommés maréchaux de France, en remplacement de M. de Bourmont et du duc de Raguse, considérés comme rayés du contrôle de l'armée, en vertu de l'arrêté qui porte que tout officier-général hors du territoire français pendant une année, sans permission du ministre de la guerre, est considéré par ce seul fait comme démissionnaire.

— D'après une foule de documens qui nous passent aujourd'hui sous les yeux, nous avons la malheureuse certitude que le succès des Polonais a été hier exagéré à la revue royale. La source d'où provient cette nouvelle est tout au moins suspecte par preuves acquises : c'est aussi par voie de Metz et de Francfort, que plusieurs fois Paris a été leurré de fausses victoires et de triomphes gigantesques.

Le général Chranowski a réellement obtenu un avantage sur le corps de Rudiger, mais le nombre des prisonniers est, d'après une version de 700, suivant l'autre de 3,000, et non de 16,000 comme on l'a fait circuler hier dans les rangs de la garde nationale.

Fausse ou vraie, la nouvelle a produit un effet prodigieux dont il est impossible que les départemens se fassent une idée. L'armée était ivre d'enthousiasme, et si après une journée pareille, on l'eût fait marcher aux frontières, elle serait partie au cri de vive la Pologne !

On ignore dans quel intérêt l'état-major de la garde nationale et de l'armée s'est prêté de si bonne grâce à faire circuler dans les rangs un bruit dont l'authenticité était au moins suspecte. Probablement c'est un tour que MM. Soult et Lebau auront joué à M. Casimir Périer, jaloux qu'ils étaient l'un et l'autre d'avoir une revue brillante. Quoiqu'il en soit, le président du conseil est fort embarrassé de cette démonstration d'hier, qui n'était pas ordonné par le programme. Le cri de *Mort aux Russes !* répété à l'envi, a chatouillé fort désagréablement les oreilles de M. Pozzo di Borgo, qui a pu les entendre redoubler sous ses fenêtres.

Ce matin, M. le président du conseil s'est bien rendu chez le plénipotentiaire russe, pour lui demander excuse de ces manifestations et en repousser la responsabilité; mais cette démarche n'a pas calmé l'humeur de M. Pozzo di Borgo, que la crainte d'une insulte populaire a forcé hier d'illuminer son hôtel.

Ainsi, la journée du 29 sera significative, plus significative qu'on ne le croit dans un certain monde. Les vœux exprimés tout haut par l'armée, la garde nationale et le peuple sont une déclaration de guerre exprimée par des organes que la France ne reniera pas, comme elle renie les diplomates sans dignité qui ont usurpé le droit de parler pour elle.

— On lit dans le *Journal du Commerce* :

P. S. Minuit. — Nous nous sommes efforcés de remonter à l'origine des nouvelles de Pologne communiquées aujourd'hui à l'état-major de la garde nationale, et qui se sont si rapidement répandues dans Paris où elles ont produit une joie électrique qui se manifeste encore en ce moment sur plusieurs points de la capitale par des chants et des détonations de pétards et d'armes à feu.

Cette nouvelle repose sur une lettre adressée de Metz au ministre de la guerre. Une personne, que sa mémoire sert bien d'ordinaire, a tenu quelques instans la lettre originale entre les mains, et voici dans quels termes elle se la rappelle :

Metz, 27 juillet 1831.

Monsieur le maréchal,

Un habitant de Metz reçoit à l'instant une lettre de Francfort, qui lui annonce une victoire remportée par les Polonais sur les Russes, où ils ont fait 14,000 prisonniers et pris 80 pièces de canon.

Plusieurs voyageurs, arrivés de Francfort, confirment la même nouvelle. Ils ajoutent que les Hongrois ne gardent plus aucune mesure, qu'ils se prononcent ouvertement pour les Polonais, et sont prêts à leur porter assistance et secours.

Puissiez-vous, M. le maréchal, recevoir bientôt la confirmation de cet éclatant succès, qui fait ici palpiter tous les cœurs d'espérance et de joie.

Agrérez, etc.

Signé le colonel BLIN.

Extrait d'une lettre particulière écrite du vaisseau le Trident, faisant partie de l'escadre française devant Lisbonne.

Tage, 14 juillet 1831.

Depuis trois jours que nous sommes entrés dans le Tage, les négociations paraissent marcher, mais sans que l'on soit parfaitement d'accord sur toutes les conditions, car on disait hier au soir que le gouvernement de don Miguel mettait de l'hésitation ou de la mauvaise foi. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons été chargés (*le Trident*) de nous embosser par le travers d'un fort, et nous étions prêts à le détruire au premier ordre si les Portugais eussent eu envie de trainer en longueur. Il paraît que cette démonstration a produit un très-bon effet, car à minuit nous avons vu arriver un envoyé de don Miguel pour l'amiral Roussin, et d'après les ordres donnés aujourd'hui, nous supposons qu'il est devenu plus traitable.

Nous pensions généralement que les constitutionnels profiteraient de cette occasion pour faire un mouvement; mais je ne les crois pas capables de faire grand-chose par eux-mêmes. On peut en juger par les propos de quelques-uns d'entre eux, qui disaient que si les Français voulaient commencer une révolution ils la soutiendraient, comme si nous étions les premiers intéressés au renversement de leur gouvernement despotique.

Avant l'entrée de notre escadre dans le Tage, on avait capturé 17 bâtimens de commerce et une corvette de guerre. On se demande maintenant quel parti on adoptera sur ces prises, et beaucoup de personnes regardent comme une chose juste que l'on rende les bâtimens appartenant au commerce, par la double raison qu'ils ont été pris sans aucune déclaration de guerre, et que, ayant répété que l'on ne faisait pas la guerre au peuple portugais, il serait peu conséquent de ruiner les négocians. Il n'y aurait, je crois, que le cas où, considérant don Miguel comme la première cause de leur malheur, on exigeât de lui une indemnité en leur faveur.

Il n'en est pas de même des bâtimens de guerre qui, ayant été pris après le refus de don Miguel à un *ultimatum*, doivent, ce me semble, être considérés comme étant de bonne prise. Le gouvernement portugais ayant mérité une punition, et ayant poussé la France à bout, doit subir toutes les conséquences de son enlèvement et de nos succès.

Il serait beau pour nous de conduire en France comme trophées une division de bâtimens de guerre portugais, de ceux au moins qui en vaudraient la peine.

P. S. Du 15. — On assure que tout est fini, et que les conditions ont été acceptées.

Nouvelles de Pologne.

Varsovie, 21 juillet.

Le généralissime a publié, tant à Modin qu'à Varsovie, plusieurs ordres du jour. L'un ordonne aux officiers de se rendre avant le 20 courant, à leurs postes, à moins d'en justifier, sinon on les remplacera.

— Le gouverneur général de la capitale, par une proclamation en date du 18 courant, prévient les habitans de Varsovie que l'ennemi se trouve sur la rive gauche de la Vistule et qu'une partie de notre armée a repris l'offensive entre le Bug et la Vistule, où elle a obtenu des succès : que la défense de Varsovie donnera le temps à cette armée de profiter de ces avantages et de chasser l'ennemi, tandis que les Polonais qui ne feront pas partie de cette expédition pourront se contenter près de Varsovie pour la défendre; il invite, en conséquence, les habitans qui veulent prendre part à la défense de se rendre tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir, à la maison de ville, pour s'y faire inscrire, désigner l'arme avec laquelle ils veulent combattre et le point qu'ils désirent défendre. Dans tous cas, les volontaires ne pourront être employés que tout au plus à un mille de distance de la ville. Ces listes seront clôturées demain.

Des frontières, 24 juillet.

D'après les dernières nouvelles des environs de Nifzawa, l'armée russe, forte, à ce que l'on dit, de 60 mille hommes et 70 pièces d'artillerie, a fini son passage de la Vistule. Les gardes commandées par le grand duc Michel étaient aussi sur la rive gauche le 19. On a chanté à cet effet un *Te Deum* au camp russe, le 21, avec décharge d'artillerie. L'avant-garde russe commandée par le prince Chachoffokoi et le général Wist doit être arrivée dans les environs de Varsovie, sans avoir éprouvé le moindre empêchement de la part des Polonais.

ANGLETERRE. — Londres, 29 juillet.

Il paraît que la déclaration de la Prusse qu'on prétend venir de source authentique, bien que rien ne le prouve, occupe beaucoup les esprits, et surtout ceux des commerçans. Pour les rassurer, le *Times* dit aujourd'hui que les affaires de la Russie et de la Pologne pourraient bien s'arranger par une intervention générale des puissances européennes non directement intéressées, et par des négociations pareilles à celles qui ont eu lieu relativement à la Hollande et à la Belgique; de sorte que l'objet en vue peut être atteint, sans secousse pour le crépublic en Angleterre.

— L'escadre sous les ordres de sir Edw. Codrington, qui était devant Plymouth, la semaine dernière, était devant Falmouth à différentes époques depuis dimanche dernier. Cette escadre, qui est composée de 12 vaisseaux, ne doit rentrer au port que dans trois semaines ou un mois.

COMMERCES.

BRUXELLES, 23 juillet. — Halle aux suifs.

Le suif est coté à 42 cents, chandelles, 54 cents.

MOUVEMENT DU PORT DE BRUXELLES.

Du 20 au 26 juillet.

COMMERCES EXTÉRIEUR.

ARRIVAGES. — La Bonne attente de Bruxelles, cap. Vanderpoel, ven. de Dunkerque, chargé de 80 t. morne et 1422 fromages, consign. de M. Taymans.

Le Bruzellois, cap. de Vries, ven. de Cette, chargé de 105 f. et 5 c. vin et huile; 20 f. esprit; 1 f. eau-de-vie; 200 kil. amandes; 50,000 kil. sel; 400 c. citrons; 100 c. oranges; 2 c. confitures, pour divers.

COMMERCES INTÉRIEUR.

ARRIVAGES. — 69 bateaux, du port de 3075 ton. chargés : chiffons, 15 b.; tabac, 3768 kil.; coton, 87 b.; café, 190 b.; pains de sucre, 250, sucre candi, 347 c.; sucre, 76 b. et 24 c.; riz, 36 b.; chanvre, 14 s. et 8 p.; briques et pannes, 704 ton.; chaux, 160 ton.; garance, 5 b.; poix, 20 b.; suif, 13 b.; vin, 2 f., 2 p. et 2 c.; fer, 90,200 k.; vinaigre de bière, 21 b.; poivre, 4 b.; froment, 409 hect.; seigle, 1657 hect.; orge, 1770 hect., colza, 500 hect.; huile de lin, 25 aim.

SORTIES. — 55 bateaux, du port de 2766 ton., chargés : pavés, 21,000; pierres bleues, 59,000 kil.; fer, 9100 kil.; clous, 117 b.; bière, 66 f.; vin 3 b., 15 c. et 7 p.; houille, 669,000 kil.; vitriol, 154 b.; verres à vitre, 447 c.; lin, 140 b.; stokvisch, 1500 kil.; écorces de chêne, 66,000 kil.; pains de lin, 55,500, orge, 40 hect.; huile de colza, 18 aim.

Arrivage au port d'Anvers, du 30 juillet.

Le brick anglais *Spinster*, cap. Zachlam, ven. de Matanzas, ch. de sucre, et bois de teinture.

Vente publique à Anvers, le 7 sept., de 26500 cuirs Rio-Grande et 8700 dito Valparaiso.

Lille, 29 juillet. — Prix des huiles. — Colza, 69 fr.; œillette, 65 50; id. bon goût, 96 à 97; idem lin, 83; idem caméline, 78; idem épurée pour quinquets, 77; idem épurée pour réverbères, 75.

TOURTEAUX. — Colza, 9 50, œillette bon goût, 9 à 9 50; lin, 14 à 16; caméline, 9 50; chanvre 9.

GRAINES. — Colza, 20 à 17; œillette bon goût, 24 à 25 50; lin, 17 à 20 50; chanvre, 12.

Bourse d'Amsterdam, du 27 juillet. Dette active, 36; billet de chance, 00; syndic. d'amort., 57 1/2.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

NOUVELLES DE HOLLANDE.

Bois-le-Duc, 26 juillet. — En remettant aux gardes communaux que nous avons en garnison les drapeaux qu'on leur avait promis, le prince d'Orange leur a annoncé que *bientôt* ils auraient occasion de prouver leur courage et leur dévouement à la patrie.

Le roi et les princes ont quitté Bois-le-Duc, lundi. S. M. a d'abord inspecté, dans les environs de Best, le corps de réserve commandé par le général Cortheyligers. Cette division, forte de 7000 hommes, a déployé le plus grand enthousiasme. Le roi a dû aller passer en revue, dans les bruyères aux environs d'Eindhoven, la 3^e division de l'armée active, forte de 12 à 14,000 hommes, et commandée par le général Meyer.

— On a lancé à Amsterdam, du chantier de l'état, la frégate le *Zaan*, de 44 canons.

— Le général van Geen fait connaître dans un ordre du jour adressé à la première division de l'armée active, que le roi lui a témoigné une vive satisfaction tant pour la bonne tenue des troupes que pour l'excellent esprit qui les anime. Il termine cet ordre du jour par ces paroles : « J'ai fait connaître à S. M. que vous aspirez tous ardemment après l'instinct où vous pourrez venger les affronts que nous avons reçus d'un peuple de traîtres et de rebelles, et où vous apprendrez aux aveugles et présomptueux représentans de la Belgique, que le soldat hollandais ne fait aucun cas de la vie lorsqu'il s'agit de l'honneur du pays et du roi. »

Les trois fils du prince d'Orange, après avoir assisté à la petite guerre qui a eu lieu au camp de Ryen, sont partis pour La Haye, où ils sont arrivés le 25.

— On lit dans le *Nord-Star*, journal d'Amsterdam : la Russie, la Prusse, l'Autriche et la France ont, par leur participation aux derniers actes de la conférence, sacrifié nos intérêts au parti qui l'emporte aujourd'hui en Belgique. Nous ne pouvons nous expliquer leur conduite qu'en la supposant influencée par leur ferme résolution de conserver la paix à l'Europe.

On pourrait peut-être attribuer également cet acte de condescendance envers la Grande-Bretagne, au désir de combattre le parti jacobin, au moyen de l'influence anglaise en Belgique. Elles ont peut-être aussi espéré que l'opposition que rencontrera partout le prince Léopold nécessitera une occupation de la Belgique, et partant le démembrement du pays. Quoiqu'il en soit, le roi devait à lui-même et à la Hollande de repousser, comme il l'a fait, les préliminaires de paix, et cet acte a été une preuve éclatante de sa haute sagesse et de ses vues élevées en politique.

Marché de Namur du 2 août 1831.

	Fl.	C ^{ts} .	C ^{es} .
Froment-roux, la rasière	11	29	68
Seigle.	5	85	42
Avoine	2	30	02
Pommes de terre.	1	92	86
Beurre.	9	68	57

ANNONCES.

1088. Plusieurs capitaux importans et autres à placer sur hypothèques ou sur billets à promesses d'hypothèques.
S'adresser au notaire Delvigne.

1197. Le conservateur de l'approvisionnement de siège de la place de Namur, informe le public que 84 superbes bêtes à cornes dudit approvisionnement ont passé l'hiver dans des écuries en ladite ville, étant bien soignées, et qui se trouvent maintenant dans les prairies de Chorause, près de Moustier, sont à vendre.

Les amateurs pourront se transporter auxdites prairies tous les jours, pour y examiner celles qui pourraient leur convenir, et en faire part audit conservateur.

1195. Vente de 22 bonniers de bonnes terres patrimoniales, situées à Cortil-Noirmont et à Ernage, près de Gembloux.

Lundi, 8 août 1831, à midi précis, chez le sieur Renquet, cabaretier à Noirmont, on vendra publiquement à la recette de M. Delvigne, notaire à Thon, près de Namur, sept pièces de bonnes terres patrimoniales, contenant ensemble 22 bonniers, situées à Cortil-Noirmont et Ernage.

Les acquéreurs entreront en jouissance après l'enlèvement de la récolte de cette année.

Il sera accordé aux acquéreurs de grandes facilités de paiement pour le prix de la vente.

Les personnes qui désireraient voir les propriétés à vendre sont priées de s'adresser au sieur Baré, garde-champêtre à Noirmont, qui est chargé de donner les renseignemens nécessaires aux amateurs.

On peut prendre connaissance des conditions de la vente chez ledit notaire Delvigne.